

Mobilité - téléphonie cellulaire - ancienne tarification

1. [Tarification TELUS](#)
2. [Zones tarifaires par pays](#)
3. [Procédure pour la migration de votre ligne vers TELUS](#)
4. [Guide pour la configuration du point d'accès APN sur les appareils Android](#)
5. [Politique de paiement de factures](#)
6. [Foire aux questions](#)

Tarification TELUS

Tous les tarifs affichés sur le site des Services informatiques sont à titre indicatif seulement et peuvent être sujets à des changements sans préavis.

Si vous n'utilisez pas votre téléphone, vous serez facturé 0,75 \$ par mois pour la voix et 2,00 \$ par mois pour les données.

Les taxes ristournées apparaîtront dans la catégorie *Autres frais UQAM* pour les factures payables par fonds UBR.

Les factures payables par carte de crédit assumeront l'ensemble de la facture TELUS (Ce qui inclut les taxes perçues par TELUS, ce montant apparaîtra dans la catégorie *Autres frais UQAM*), la TPS et la TVQ perçues par l'UQAM ainsi que des frais d'administration (2,00 \$ pour les lignes voix seulement et 4,00 \$ pour les lignes voix et données).

Tarification mensuelle - Voix

- Tarification à la seconde pour les appels locaux et interurbains
- Interurbains au Canada sans frais
- Aucuns frais d'activation
- Service FAR/911 inclus

Utilisation	Coût total
Appareil non utilisé (0 seconde)	0,75 \$ (frais de base facturés pour le mois suivant)
1 seconde à 200 minutes	3,00 \$
200,01 à 500 minutes	3,25 \$
500,01 à 1000 minutes	3,75 \$
Illimité	7 \$
Interurbain du Canada vers les États-Unis	0,04 \$ / minute
Interurbain du Canada vers le reste du monde	0,10 \$ / minute

Tarification mensuelle - Données

Utilisation	Coût total
Appareil non utilisé (0 octet transféré)	2 \$ (frais de base facturés pour le mois suivant)
0,001 à 10 Mo	4 \$
10,001 Mo à 1 Go	9,50 \$
1,000001 Go à 3 Go	16 \$
3,000001 Go à 5 Go	31 \$
5,000001 Go à 10 Go	50 \$
10,000001 Go à 25 Go	125 \$
25,000001 Go à 50 Go	200 \$
50,000001 Go et plus	0,05 \$ / Mo

Options incluses

- SMS et MMS entrants et sortants illimités
- Appels illimités soir (18 h à 7 h) et fin de semaine (de vendredi 18 h à lundi 7 h)
- Appels entrants illimités
- Affichage du numéro de l'appelant
- Appel conférence
- Appel en attente
- Boîte vocale jusqu'à 25 messages conservés
- Transfert d'appels (interurbains en sus)

Options à tarification supplémentaire

- SMS du Canada vers le reste du monde : 0,40 \$ / SMS
- SMS du Canada vers les États-Unis illimités : 2,00 \$ / mois
- 100 messages internationaux sortants (entrants illimités) : 5,00 \$ / mois
- Messages internationaux sortants illimités (entrants illimités) : 10,00 \$ / mois
- Messagerie vocale à 25 messages minimum : 2,00 \$ / mois
- Messagerie vocale visuelle pour iPhone : 2,50 \$ / mois

Zones tarifaires par pays

L'activation de la tarification mensuelle en itinérance est automatique en arrivant à destination, une demande pour ces tarifs au Service mobilité n'est pas nécessaire.

Les tarifs indiqués correspondent à un cycle de 30 jours.

Veuillez noter qu'il n'y a aucune tarification GACEQ pour les croisières et les avions, les frais d'utilisation cellulaire sont très élevés, les communications passant par des services satellites. Nous vous recommandons fortement de ne pas utiliser votre cellulaire dans ces circonstances.

SMS et MMS en itinérance partout dans le monde (SMS entrants sans frais)

Nombre de SMS et/ou MMS	Tarif
1 à 100	5 \$
101 à 2 500	15 \$
Plus de 2 500	0,35 \$ / message

Voix (Temps calculés pour appels entrants et sortants)

Minutes	États-Unis	Europe de l'Ouest	Eurasie, Caraïbes, Amérique Latine	Afrique
1 seconde à 100 minutes	4 \$	9 \$	12 \$	15 \$
100,01 à 200 minutes	8 \$	18 \$	30 \$	30 \$
200,01 à 500 minutes	20 \$	45 \$	60 \$	75 \$
Illimité	25 \$	65 \$	75 \$	100 \$

Données

Consommation	États-Unis	Europe de l'Ouest	Eurasie, Caraïbes, Amérique Latine	Afrique
0,001 à 5 Mo	1,50 \$	1 \$	2 \$	2,50 \$
5,001 à 100 Mo	5 \$	9 \$	25 \$	10 \$
100,001 à 500 Mo	25 \$	35 \$	40 \$	40 \$
500,001 Mo à 1 Go	45 \$	45 \$	100 \$	60 \$
1,000001 Go à 5 Go	120 \$	175 \$	150 \$	150 \$
Plus de 5 Go	Si vous dépassez 5Go, vous serez facturés les frais payables à l'usage selon votre destination.			

Procédure pour la migration de votre ligne vers TELUS

Pour procéder à la portabilité de votre numéro de votre fournisseur actuel à TELUS, vous devez :

1. Insérer votre carte SIM TELUS

2. Compléter le transfert de votre numéro en suivant les étapes suivantes.

Débutez le transfert en composant le 1 877 TO-TELUS (1 877 868-3587) à partir d'un autre appareil que celui dans lequel la carte SIM a été insérée et suivez les directives vocales ci-dessous :

1. Dire « Français »
2. Dire « Terminer » ou faire le 2
3. Dire ou composer les 10 chiffres de votre numéro de téléphone
4. À la question « Est-ce exact? », répondez oui
5. À la question « Voulez-vous envoyer un avis maintenant? », dites oui
6. Attendre la confirmation « l'avis a bien été envoyé » et terminer l'appel

Nous vous recommandons d'effectuer la procédure dans les 5 jours ouvrables. Une fois le transfert terminé, votre nouveau service TELUS sera entièrement fonctionnel et votre service avec votre ancien fournisseur sera automatiquement désactivé.

Configuration de la boîte vocale

1. Composez le 1, suivi de votre numéro de cellulaire incluant l'indicatif régional
2. Suivez les indications du système. Vous devrez créer un mot de passe, mentionner votre nom et enregistrer un message d'accueil.

Pour prendre vos messages

1. Si un avis apparaît mentionnant que vous avez un message, composez le 1 (écoutez) et suivez les indications du système en entrant votre mot de passe.
2. En tout temps, si vous voulez accéder à votre boîte vocale, composez votre numéro de téléphone et suivez les indications du système en entrant votre mot de passe.
3. Vous pouvez accéder à votre boîte vocale à partir de tout appareil en composant votre numéro et en appuyant sur l'étoile (*) pendant le message d'accueil.

Guide pour la configuration du point d'accès APN sur les appareils Android

Pour les appareils Android seulement, il est parfois possible que l'accès aux données cellulaires ne fonctionne pas même s'il n'est pas bloqué par TELUS. Il est nécessaire alors de configurer soi-même le point d'accès APN.

Rendez-vous à la section **Paramètres**.

1. Dans « **Sans fil et réseaux** », sélectionnez « **Plus...** ».
2. Sélectionnez « **Noms des points d'accès** ».
3. Sélectionnez « **Nouvel APN** » ou l'icône « + ».
4. Entrez les renseignements suivants:
 - **Nom:** Entrez le nom de votre choix
 - **Nom du point d'accès (APN):** sp.telus.com
 - **Serveur mandataire:** laissez cette zone vide
 - **Port:** laissez cette zone vide
 - **Nom d'utilisateur:** laissez cette zone vide
 - **Mot de passe:** laissez cette zone vide
 - **Serveur:** laissez cette zone vide
 - **MMS:** <http://aliasredirect.net/proxy/mmsc>
 - **Serveur mandataire:** 74.49.0.18
 - **Port:** 80
 - **MCC:** 302
 - **MNC:** 220
 - **Type d'authentification:** aucun
 - **Type d'APN:** default, mms, supl

Politique de paiement de factures

- Les factures sont payables dès réception via le [site Web sécurisé](#).
- Les mensualités incluant les frais pour les communications facturées, les MMS, les SMS, les taxes, les frais administratifs et tout autre coût afférent à l'utilisation de votre équipement selon le forfait de l'entente de l'UQAM et son fournisseur, et ce, pour la durée de l'engagement doivent être acquittées chaque mois.
- Les frais de résiliation du contrat doivent être payés, s'il y a lieu, pour y mettre fin avant son terme.
- Si les factures mensuelles ne sont pas acquittées dans les 30 jours de la date d'émission, le Vice-rectorat aux systèmes d'information se réserve le droit de suspendre la ligne jusqu'à preuve de paiement. En cas de non-paiement, la ligne sera résiliée aux frais de l'utilisateur et l'appareil ne pourra plus être réactivé.
- En cas de recouvrement, le Vice-rectorat aux systèmes d'information en collaboration avec les ressources humaines prélèveront les montants en souffrance sur la paie de l'employé, en conformité avec les modalités prévues à la convention collective (ou au protocole).
- Pour toute facture impayée après 30 jours, des frais de retard de 2,75 % par mois seront perçus.
- Des frais de 25 \$ seront imposés pour la remise en service d'une ligne suspendue pour facture impayée.